



A Chacun Son Logis  
Courcelles

Rue de l'Yser 93 - 6183 TRAZEGNIES - 071.45.26.24

**DOCUMENTS A REMETTRE LORS DE LA DEMANDE D'UN LOGEMENT SOCIAL**  
**Permanences : du LUNDI au VENDREDI de 8H30 à 11H30.**

Pour TOUS les membres du ménage :

Situation – Documents à remettre	Qui les délivre ?
<input type="checkbox"/> Coordonnées complètes (Adresse, tél., GSM, E-mail, ...)	A compléter par vous
<input type="checkbox"/> Composition de ménage récente	
<input type="checkbox"/> Travailleurs – Les six dernières fiches de salaire	Employeur
<input type="checkbox"/> Pensionnés – Fiche de pension du mois de mai + mois en cours	O.N.P. N° de Tél gratuit 1765 → 2 → 1 → 9001
<input type="checkbox"/> Chômeurs - Attestation du taux journalier des allocations de chômage.	Organisme de paiement de vos allocations de chômage
<input type="checkbox"/> Assurés maladie invalidité - Attestation du taux journalier des indemnités versées par l'Assurance Maladie-Invalidité (Salaire garanti, maladie, maternité, invalidité, ...).	Mutuelle
<input type="checkbox"/> Revenus d'intégration - Attestation du montant du revenu d'intégration sociale.	Centre Public d'Action Sociale
<input type="checkbox"/> Revenus d'handicap - Attestation du montant des allocations pour personne handicapée.	Direction Générale Personnes handicapées au SPF Sécurité sociale (Vierge noire)
<input type="checkbox"/> Enfant(s) en hébergement	Copie du jugement du greffe du Tribunal <b>ou</b> Convention notariée du Notaire <b>ou</b> Accord devant le Médiateur familial
<input type="checkbox"/> Preuve paiement pension alimentaire	Extrait de compte bancaire versements des 12 derniers mois

**Tout justificatif vous permettant de bénéficier de points de priorité :**

Situation	Documents à remettre	Qui les délivre ?
<input type="checkbox"/> Logement d'insertion (et se trouve dans les 6 derniers mois de la période d'occupation)	Attestation + Copie du contrat de bail	Organisme gestionnaire du logement
<input type="checkbox"/> Logement précaire (caravanes, chalets, abris précaires, à titre de résidence principale en zone « <b>Habitat permanent</b> », phase 1)	Attestation	Administration communale
<input type="checkbox"/> Victime d'un événement calamiteux	Attestation signée par le Président et le Secrétaire +	CPAS
<input type="checkbox"/> Reconnu sans-abri	Attestation de reconnaissance Attestation signée par le Président et le Secrétaire	Fond des calamités CPAS
<input type="checkbox"/> Logement inhabitable	Arrêté d'inhabitabilité ou Attestation d'inhabitabilité	Bourgmestre Direction Générale Opérationnelle ou Bourgmestre compétent

<input type="checkbox"/>	Logement surpeuplé	Attestation de surpeuplement	DGO4 ou Bourgmestre compétent.
<input type="checkbox"/>	Logement qui fait l'objet d'une expropriation	Arrêté d'expropriation	Autorité qui la demande (Commune, Région, ...)
<input type="checkbox"/>	Locataire dont le bail est résilié pour <b>occupation personnelle ou travaux importants</b> réalisés par le propriétaire	Copie du renon circonstancié et du recommandé + contrat de bail	Bailleur
<input type="checkbox"/>	Logement situé dans un périmètre de rénovation urbaine	Compromis de vente + Attestation	Administration communale
<input type="checkbox"/>	Logement précaire (caravanes, chalets, abris précaires, à titre de résidence principale en zone <b>non définie « Habitat permanent », ou dans une zone définie « Habitat permanent », phase 2)</b>	Attestation	Administration communale
<input type="checkbox"/>	Victime de violences au sein de la famille et départ du logement dans les trois mois précédant cette demande	Attestation	CPAS ou centre d'hébergement reconnu
<input type="checkbox"/>	Ménage dont les revenus imposables globalement sont inférieurs à 36.400 € + 2 700 € par enfant à charge et issus en partie d'un travail <b>ou</b> pour la personne isolée revenus imposables globalement inférieurs à 29.100 € et issus en partie d'un travail	Salariés : contrat de travail ou attestation  Indépendants : Attestation de paiement des cotisations sociales	Administration fiscale ou employeur  Administration fiscale ou Caisse de cotisations sociales
<input type="checkbox"/>	Enfant mineur en autonomie et encadré par un Service d'Aide à la Jeunesse	Attestation de mise en autonomie	Directeur de l'aide à la jeunesse
<input type="checkbox"/>	Un membre du ménage est handicapé	Attestation	SPF Sécurité sociale
<input type="checkbox"/>	Un membre du ménage ne peut plus travailler en raison d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle	Attestation	Fonds des maladies professionnelles ou Fonds des accidents du travail
<input type="checkbox"/>	Le seul membre de votre ménage qui travaillait a perdu son emploi dans les 12 derniers mois	Preuve de l'existence d'un travail dans les 12 derniers mois - Salariés : Fiches de salaires, contrat de travail - Indépendants : Avertissement-extrait de rôle, attestation de paiement des cotisations sociales + Preuve de la perte d'emploi - Salariés : C4 - Indépendants : Attestation de cessation d'activité	Employeur Administration fiscale, Caisse de cotisations sociales  Employeur Guichet d'entreprise
<input type="checkbox"/>	Votre ménage bénéficie de revenus exclusivement issus de pension(s) légale(s) et ne dépassant pas 14.500 € (isolé) ou 19.900 € (plusieurs personnes) + 2 700€ par enfant à charge.	Avertissement-extrait de rôle + Fiche de pension	Administration fiscale  Office nationale des Pensions ou SCDF-Pensions
<input type="checkbox"/>	Vous bénéficiez d'une pension de prisonnier de guerre ou êtes invalide de guerre	Copie d'un brevet de pension	Pension civile : SPF Sécurité sociale  Pension militaire : Service des Pensions du Secteur Public
<input type="checkbox"/>	Vous êtes ancien prisonnier politique ou un de ses ayant droit	Attestation	SPF Sécurité sociale
<input type="checkbox"/>	Vous êtes ancien ouvrier mineur	Attestation	Service indemnités de l'INAMI

**Permanences : du LUNDI au VENDREDI de 8H30 à 11H30.**



Formulaire de candidature

N° d'inscription : FORMULAIRE UNIQUE DE CANDIDATURE  
A INSERER DANS LE REGISTRE DES CANDIDATURES

**A remplir par le demandeur.**

**1. COORDONNEES ET COMPOSITION DU MENAGE.**

CANDIDAT		CONJOINT OU COHABITANT	
Nom :		Nom :	
Prénom :		Prénom :	
Sexe :	Masculin - féminin	Sexe :	Masculin - féminin
Date de naissance :		Date de naissance :	
Lieu de naissance :		Lieu de naissance :	
Etat civil (1) :		Etat civil (1) :	
Nationalité (2) :		Nationalité (2) :	
Registre national :		Registre national :	
Profession (3) :		Profession (3) :	
Handicap :	Oui - non	Handicap :	Oui - non
Téléphone :		Téléphone :	
Adresse mail :		Adresse mail :	
Déjà dans un logement social :	Oui - non	Déjà dans un logement social :	Oui - non
<b>Adresse :</b>		<b>Adresse courrier si différente :</b>	
Rue . . . . .	N° . . . . Code : .....	Rue . . . . .	N° . . . . Code : .....
Localité : . . . . .	Pays : . . . . .	Localité : . . . . .	Pays : . . . . .
Date de domiciliation : . . . . .		Date de domiciliation : . . . . .	

**MEMBRES FAISANT PARTIE DU MENAGE (ne plus reprendre le candidat et le conjoint/ou le cohabitant) :**  
**(Pour un enfant en hébergement, annexe le jugement ou document concernant la garde)**

Nombre total d'enfants en vie : .....

	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Commune du domicile	Handicapé
1			M - F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre			Oui - non
	Profession (3)					Date de domiciliation	
2			M - F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre			Oui - non
	Profession (3)					Date de domiciliation	

3	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Commune du domicile	Handicapé
	Profession (3)		M - F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre		Date de domiciliation	Oui - non
4	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Commune du domicile	Handicapé
	Profession (3)		M - F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre		Date de domiciliation	Oui - non
5	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Commune du domicile	Handicapé
	Profession (3)		M - F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre		Date de domiciliation	Oui - non
6	Nom et prénom	Date de naissance	Sexe	Lien de parenté	N° national	Commune du domicile	Handicapé
	Profession (3)		M - F	<input type="checkbox"/> Enfant à charge <input type="checkbox"/> Enfant en hébergement <input type="checkbox"/> Ascendant <input type="checkbox"/> Autre		Date de domiciliation	Oui - non
Pour les femmes enceintes :			Date prévue pour l'accouchement (mois/année) ..... / ..... <b>Annexez un certificat médical</b>				

**2. COMMUNES, SECTIONS DE COMMUNES OU QUARTIERS DE LOGEMENTS SOCIAUX AUPRES DESQUELLES LE MENAGE DESIRE ETRE CANDIDAT A L'ATTRIBUTION D'UN LOGEMENT (Le présent formulaire sera également transmis aux autres sociétés concernées par la demande).**

- o **Soit** choix général :

**Cinq communes (entités) au maximum à classer par ordre de préférence :**

→ Commune gérée par la SOCIETE DE REFERENCE : n° ..... : COURCELLES

→ Communes gérées par d'autres sociétés : n°..... : .....

n°..... : ..... n°..... : .....

n°..... : ..... n°..... : .....

- o **Soit** choix plus ciblé :

**Cinq sections de communes ou quartiers de logements sociaux au maximum à classer par ordre de préférence :** n°..... : .....

n°..... : ..... n°..... : .....

n°..... : ..... n°..... : .....

### 3. SOUHAIT CONCERNANT LE LOGEMENT

Maison ou appartement			
Maison uniquement		De préférence avec jardin	
Appartement uniquement		De préférence avec garage	
Logement adapté à une mobilité réduite →			<b>Annexez reconnaissance de handicap SPF Sécurité sociale + certificat médical</b>

Fait à ....., le .....

Signature(s) du (des) candidat(s) précédée(s) de la mention "Lu et approuvé" :

.....

**Vous avez le droit de consulter et de faire corriger les renseignements communiqués comme prévu par la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée. Il vous appartient de nous communiquer tout élément susceptible de modifier votre dossier de candidature sous peine d'être radié si les informations en notre possession s'avèrent incorrectes ou incomplètes.**

(1) indiquer :

- C pour la personne célibataire;
- M pour la personne mariée ou la personne cohabitante;
- D pour la personne divorcée;
- S pour la personne séparée.
- V pour la personne veuve

(2) indiquer :

- B pour les ressortissants belges;
- U pour les ressortissants de l'Union européenne autres que belges;
- A pour les autres ressortissants.

(3) indiquer :

- S s'il s'agit d'un salarié;
- I s'il s'agit d'un indépendant;
- C s'il s'agit d'une personne percevant des allocations de chômage;
- P s'il s'agit d'une personne pensionnée;
- MU s'il s'agit d'une personne percevant des revenus de sa mutuelle ou assimilés;
- MI s'il s'agit d'une personne percevant le revenu d'intégration sociale.

(4) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, articles 12 à 16.

(5) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 17.

(6) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 1er, 15°.

(7) Code wallon du Logement, article 1er, 16° : logement dont la configuration permet une occupation adéquate par un ménage en raison du handicap d'un de ses membres, conformément aux critères fixés par le Gouvernement

(8) Arrêté du Gouvernement wallon du 06 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logement de service public, article 1er, 15°, alinéa 3.

(9) Indiquer le revenu (cf. article 1er, 8°, de l'arrêté) et le type de ménage (Code wallon du Logement, article 1er, 9°, 29°, 30°, 31°).

(10) Arrêté du Gouvernement wallon du 6 septembre 2007 organisant la location des logements gérés par la Société wallonne du Logement ou par les sociétés de logements de service public, articles 7 à 11.

## Communes fusionnées du Hainaut 12.2012

• Aiseau-Presles	• Bernissart	• Chapelle-lez-Herlaimont	• Comines-Warneton	○ Peissant
○ Aiseau	○ Bernissart (1964)	○ Chapelle-lez-Herlaimont	○ Comines	○ Rouveroy
○ Pont-de-Loup	■ Bernissart	○ Harchies	○ Bas-Warneton	○ Vellereille-les-Brayeux
○ Presles	○ Blaton	○ Godarville	○ Houthem	○ Vellereille-le-Sec
○ Roselies	○ Pommerœul (1964)	○ Piéton	○ Ploegsteert	
	■ Pommerœul		○ Warneton	• Farciennes
• Anderlues	■ Ville-Pommerœul	• Charleroi		○ Farciennes
		○ Charleroi	• Courcelles	○ Pironchamps
• Antoing	• Binche	○ Couillet	○ Courcelles	
○ Antoing	○ Binche (1882)	○ Dampremy	○ Gouy-lez-Piéton	• Fleurus
○ Bruyelle	■ Binche	○ Gilly	○ Souvret	○ Fleurus
○ Calonne	■ Battignies	○ Gosselies	○ Trazegnies	○ Brye
○ Fontenoy	○ Bray	○ Goutroux		○ Heppignies
○ Maubray	○ Buvrines	○ Jumet	• Dour	○ Lambusart
○ Péronnes-lez-Antoing	○ Épinois	○ Lodelinsart	○ Dour	○ Saint-Amand
	○ Leval-Trahegnies	○ Marchienne-au-Pont	○ Blaugies	○ Wagnelée
	○ Péronnes	○ Marcinelle	○ Élouges	○ Wanfercée-Baulet
• Ath	○ Ressaix	○ Monceau-sur-Sambre	○ Wihéries]	○ Wangenies
○ Ath	○ Waudrez	○ Montignies-sur-Sambre		
○ Arbre		○ Mont-sur-Marchienne	• Écaussinnes	• Flobecq
○ Bouvignies	• Boussu	○ Ransart	○ Écaussinnes-d'Enghien	
○ Ghislenghien	○ Boussu	○ Roux	○ Écaussinnes-Lalaing	• Fontaine-l'Évêque
○ Gibecq	○ Hornu		○ Marche-lez-Écaussinnes	○ Fontaine-l'Évêque
○ Houtaing		• Châtelet		○ Forchies-la-Marche
○ Irchonwelz	• Braine-le-Comte	○ Châtelet		○ Leernes
○ Isières	○ Braine-le-Comte	○ Bouffioulx	• Ellezelles	
○ Lanquesaint	○ Hennuyères	○ Châtelineau	○ Ellezelles	• Frameries
○ Ligne	○ Henripont		○ Lahamaide	○ Frameries
○ Maffle	○ Petit-Rœulx-lez-Braine	• Chièvres	○ Wodecq	○ Eugies
○ Mainvault	○ Ronquières	○ Chièvres		○ La Bouverie
○ Meslin-l'Évêque	○ Steenkerque	○ Grosage	• Enghien	○ Noirchain
○ Moulbaix		○ Huissignies	○ Enghien	○ Sars-la-Bruyère
○ Ormeignies	• Brugelette	○ Ladeuze	○ Marcq	
○ Ostiches	○ Brugelette	○ Tongre-Notre-Dame	○ Petit-Enghien	• Frasnes-lez-Anvaing
○ Rebaix	○ Attre	○ Tongre-Saint-Martin		○ Anvaing (1932)
○ Villers-Notre-Dame	○ Cambron-Casteau		• Erquelines	■ Anvaing
○ Villers-Saint-Amand	○ Gages	• Chimay	○ Erquelines	■ Ellignies-lez-Frasnes
	○ Mévergnies-lez-Lens	○ Chimay	○ Bersillies-l'Abbaye	○ Arc-Wattripont (1971)
• Beaumont		○ Baileux	○ Grand-Reng	■ Arc-Ainières
○ Beaumont	• Brunehaut	○ Bailièvre	○ Hantes-Wihéries	■ Wattripont
○ Barbençon	○ Bléharies	○ Bourlers	○ Montignies-Saint-Christophe	○ Buissenal
○ Leugnies	○ Guignies	○ Forges	○ Solre-sur-Sambre	○ Cordes
○ Leval-Chaudeville	○ Hollain	○ L'Escaillère		○ Dergneau
○ Renlies	○ Howardries	○ Lompret		○ Forest
○ Solre-Saint-Géry	○ Jollain-Merlin	○ Rièzes	• Estaimpuis	○ Frasnes-lez-Buissenal
○ Strée	○ Laplaigne	○ Robechies	○ Estaimpuis	○ Hacquegnies
○ Thirimont	○ Lesdain	○ Saint-Remy	○ Bailleul	○ Herquegies
	○ Rongy	○ Salles	○ Estaimbourg	○ Montrœul-au-Bois
• Belœil	○ Wez-Velvain	○ Vaulx	○ Évregnies	○ Moustier
○ Belœil		○ Villers-la-Tour	○ Leers-Nord	○ Œudeghien
○ Aubechies	• Celles	○ Virelles	○ Néchin	○ Saint-Sauveur
○ Basècles	○ Celles		○ Saint-Léger	
○ Ellignies-Sainte-Anne	○ Escanaffles	• Colfontaine		• Froidchapelle
○ Grandglise	○ Molenbaix	○ Pâturages	• Estinnes	○ Froid-Chapelle (1964)
○ Quevaucamps	○ Popuelles	○ Warquignies	○ Croix-lez-Rouveroy	■ Froid-Chapelle
○ Ramegnies	○ Pottes	○ Wasmes	○ Estinnes-au-Mont	■ Fourbechies
○ Stamburges	○ Velaines		○ Estinnes-au-Val	○ Boussu-lez-Walcourt
○ Thumaide			○ Faurœulx	○ Erpion
○ Wadelincourt			○ Haulchin	○ Vergnies

• Gerpinnes	○ Mignault	• Mons	• Pont-à-Celles	• Sivry-Rance
○ Gerpinnes	○ Thieu	○ Mons (1972)	○ Pont-à-Celles	○ Grandrieu
○ Acoz	○ Ville-sur-Haine (1964)	• Mons	○ Buzet	○ Montbliart
○ Gougnyes	■ Ville-sur-Haine	■ Cuesmes	○ Luttre (1964)	○ Rance
○ Joncret	■ Gottignies	■ Ghlin	■ Luttre	○ Sautin
○ Loverval	• Les Bons Villers	■ Hyon	■ Liberchies	○ Sivry
○ Villers-Poterie	○ Frasnes-lez-Gosselies	■ Nimy	○ Obaix	• Soignies
• Ham-sur-Heure-Nalinnes	○ Mellet	○ Obourg	○ Thiméon	○ Soignies
○ Ham-sur-Heure	○ Rèves	○ Ciplu	○ Viesville]	○ Casteau
○ Cour-sur-Heure	○ Villers-Perwin	○ Harmignies	• Quaregnon	○ Chaussée-Notre-Dame-Louvignies
○ Jamioulx	○ Wayaux	○ Harveng	○ Quaregnon	○ Horrues
○ Marbaix-la-Tour	• Lessines	○ Havré	○ Wasmuel	○ Naast
○ Nalinnes	○ Lessines	■ Jemappes	• Quévy	○ Neufvilles
• Hensies	○ Bois-de-Lessines	■ Flénu	○ Asquillies	○ Thieusies
○ Hensies	○ Deux-Acren	■ Jemappes	○ Aulnois	• Thuin
○ Hainin	○ Ghoy	○ Maisières	○ Blaregnies	○ Thuin
○ Montroëul-sur-Haine	○ Ogy	○ Mesvin	○ Bougnies	○ Biercée
○ Thulin	○ Ollignies	○ Nouvelles	○ Genly	○ Biesme-sous-Thuin
• Honnelles	○ Papignies (1964)	○ Saint-Denis	○ Givry	○ Donstiennes
○ Angre	■ Papignies	○ Saint-Symphorien	○ Gœgnies-Chaussée	○ Gozée
○ Angreau	■ Wannebecq	○ Spiennes	○ Havay	○ Leers-et-Fosteau
○ Athis	• Leuze-en-Hainaut	○ Villers-Saint-Ghislain	○ Quévy-le-Grand	○ Ragnies
○ Autreppe	○ Leuze	• Mont-de-l'Enclus	○ Quévy-le-Petit	○ Thuillies
○ Erquennes	○ Blicquy	○ Amougies	• Quiévrain	• Tournai
○ Fayt-le-Franc	○ Chapelle-à-Oie	○ Ansercœul	○ Quiévrain	○ Tournai
○ Marchipont	○ Chapelle-à-Wattines	○ Orroir	○ Audregnies	○ Barry
○ Montignies-sur-Roc	○ Gallaix	○ Russeignies	○ Baisieux	○ Beclers
○ Onnezies	○ Grandmetz	• Montigny-le-Tilleul	• Rumes	○ Blandain
○ Roisin	○ Pipaix	○ Montigny-le-Tilleul	○ Rumes	○ Chercq
• Jurbise	○ Thioulain	○ Landelies	○ La Glanerie	○ Ere
○ Jurbise	○ Tourpes	• Morlanwelz	○ Taintignies	○ Esplechin
○ Erbaut	○ Willaupuis	○ Morlanwelz-	• Saint-Ghislain	○ Froidmont
○ Erbisœul	• Lobbes	○ Mariemont	○ Saint-Ghislain	○ Froyennes
○ Herchies	○ Lobbes	○ Carnières	○ Baudour	○ Gaurain-Ramecroix
○ Masnuy-Saint-Jean	○ Bienne-lez-Happart	○ Mont-Sainte-	○ Hautrage	○ Havinnes
○ Masnuy-Saint-Pierre	○ Mont-Sainte-	○ Aldegonde	○ Neufmaison	○ Hertain
• La Louvière	○ Geneviève	• Mouscron	○ Sirault	○ Kain
○ La Louvière	○ Sars-la-Buissière	○ Mouscron	○ Tertre	○ Lamain
○ Boussoit	• Manage	○ Dottignies	○ Villerot	○ Marquain
○ Haine-Saint-Paul	○ Manage	○ Herseaux	• Seneffe	○ Maulde
○ Haine-Saint-Pierre	○ Bois-d'Haine	○ Luingne	○ Seneffe	○ Melles
○ Houdeng-Aimeries	○ Fayt-lez-Manage	• Pecq	○ Arquennes	○ Mont-Saint-Aubert
○ Houdeng-Gœgnies	○ La Hestre (1970)	○ Pecq (avant fusions)	○ Familleureux	○ Mourcourt
○ Maurice	○ La Hestre	○ Esquelmes	○ Feluy	○ Orcq
○ Saint-Vaast	■ Bellecourt	○ Hérinnes	○ Petit-Rœulx-lez-	○ Quartes
○ Strépy-Bracquegnies	○ Merbes-le-Château	○ Obigies	○ Nivelles	○ Ramegnies-Chin
○ Trivières	○ Merbes-le-Château	○ Warcoing	• Silly	○ Rumillies
• Lens	○ Fontaine-Valmont	• Péruwelz	○ Silly	○ Saint-Maur
○ Lens	○ Labuissière	○ Péruwelz	○ Bassilly	○ Templeuve
○ Bauffe	○ Merbes-Sainte-Marie	○ Baugnies	○ Fouleng	○ Thimougies
○ Cambron-Saint-Vincent	• Momignies	○ Bon-Secours	○ Gondregnies	○ Vaulx
○ Lombise	○ Momignies	○ Braffe	○ Graty	○ Vezon
○ Montignies-lez-Lens	○ Beauwelz	○ Brasménil	○ Hellebecq	○ Warchin
• Le Rœulx	○ Forge-Philippe	○ Bury	○ Hoves	○ Willemeau
○ Le Rœulx	○ Macon	○ Callenelle	○ Thoricourt	
	○ Macquenoise	○ Roucourt		
	○ Monceau-Imbrechies	○ Wasmes-Audemez-		
	○ Seloignes	○ Briffœil		
		○ Wiers		



**CONTROLE DES CONDITIONS DE PROPRIETE**

**SCRL A chacun son logis**  
Rue de l'Yser, 93  
6183 Trazegnies

**DECLARATION SUR L'HONNEUR**  
En vue de l'obtention d'avantages dans le domaine du  
logement social



Remarque importante pour l'organisme qui délivre ce formulaire !!

Ce formulaire (et la méthode de travail associée) ne peut être utilisé que par le secteur du logement social et à condition que l'avantage dont l'application est demandée soit *dépendant des revenus du demandeur, de son partenaire ou des membres de son ménage.*

Cette déclaration sur l'honneur sert à vérifier que les conditions de propriété imposées sont respectées. Le contenu de cette déclaration fera l'objet d'une vérification auprès du service public compétent.

Il est donc important que ce formulaire soit correctement complété. **N'oubliez pas de le signer.**

**A compléter par l'organisme qui délivre ce formulaire :**

Disposition légale ou réglementaire qui est à la base de cette demande :  
A.G.W. du 06.09.2007

**CASE 1 : Renseignements au sujet du demandeur et des autres personnes concernées par cette déclaration.**

**DEMANDEUR :** ..... (nom + prénom)  
né le : ..... lieu de naissance : .....  
n° national : .....(voir carte d'identité ou carte SIS)

**CONJOINT OU COHABITANT (légal ou de fait) :**

..... (nom + prénom)  
né le : ..... lieu de naissance : .....  
n° national : .....(voir carte d'identité ou carte SIS)

**COMPOSITION DE MENAGE au moment de la signature de la déclaration :**

NOM	Prénom	Date de naissance	N° national
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

**DOMICILE :** (rue - numéro - bte) .....  
.....  
(code postal) ..... (commune).....



Organisme : SCRL A chacun son logis Rue de l'Yser, 93. 6183 Trazegnies	N° de dossier : .....
Identité du demandeur : .....	

**CASE 2 : Déclaration personnelle sur l'honneur.**

Le demandeur et, le cas échéant, son conjoint ou la personne avec laquelle il cohabite de fait ou légalement (voir case 1) **déclare(nt) sur l'honneur** :

A. Qu'à la date de la signature de la présente déclaration, lui (elle) et les membres de son ménage tel que mentionné en case 1, ne possédaient pas, **pour la totalité**, d'autres droits réels immobiliers que ceux décrits ci-après : (1)

	BIEN 1	BIEN 2
Commune - pays :	.....	.....
Rue ou lieu-dit :	.....	.....
Désignation cadastrale :	.....	.....
Nature du bien (2) :	.....	.....
Nature du droit (3) :	.....	.....

B. Que dans le courant des.....(4) dernières années, lui (elle) et les membres de son ménage ont aliéné (vente, partage, donation, cession à titre gratuit) les biens et droits immobiliers suivant : (5)

Date de l'aliénation :                      situation et nature du bien :                      prix obtenu ou valeur estimée :

.....  
.....

Signatures obligatoires

Date	Demandeur	Conjoint ou cohabitant
.....	.....	.....

(1) mentionner «NEANT» si on ne possède aucun droit ou bien immobilier  
 (2) maison, appartement, immeuble, parcelle de terrain  
 (3) pleine propriété, usufruit, usage, habitation, emphytéose, superficie, nue-propriété  
 (4) L'organisme qui délivre ce formulaire doit ici compléter le nombre d'années qui doivent être prises en considération sur base de la réglementation en vigueur. Il mentionne «PAS D'APPLICATION» si les aliénations passées ne jouent aucun rôle.  
 (5) Mentionner «NEANT» si aucun bien ou droit immobilier n'a été aliéné durant la période concernée



Le formulaire doit être renvoyé à l'organisme qui l'a délivré (voir cadre supérieur gauche de ce document).

# Vie privée - Traitement des données à caractère personnel (RGPD)

## Candidats-locataires et nouveaux locataires

### **CONCERNE :**

Information aux candidats-locataires et aux nouveaux locataires concernant le RGPD (règlement général sur la protection des données) d'application au 25 mai 2018.

A Chacun Son Logis accorde beaucoup d'importance à la protection des données à caractère personnel qu'elle est amenée à traiter dans le cadre de ses missions (octroi et location de logements, calcul de loyer, mutation, calcul des charges,...).

### **Identité et coordonnées du responsable du traitement**

La SCRL A Chacun Son Logis dont le siège social est à 6183 Trazegnies, Rue de l'Yser 93, représentée par son Directeur-Gérant, Monsieur Julien PAQUET, est responsable de certains traitements de données à caractère personnel qu'elle effectue dans le cadre de ses activités de location de logements publics.

### **Coordonnées du Délégué à la Protection des Données**

Pour toute demande relative à vos données à caractère personnel, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données (DPD ou DPO).

Monsieur Yvon STASZAK  
Rue de l'Yser, 93 6183 Trazegnies  
Email : [DPO@acsl.be](mailto:DPO@acsl.be)  
Tél. : 071/46.64.40

### **Traitement**

ACSL traite des données à caractère personnel à des fins qui ont trait à la gestion et à la mise en location de logements publics.

La récolte et le traitement de ces données nous sont imposés par l'Arrêté du gouvernement wallon du 6/9/2007.

Les données à caractère personnel nous sont communiquées par les locataires et candidats locataires.

### **Données**

Les données que nous récoltons sont tous les documents demandés par le service « candidatures et mutations » dont, par exemple :

Les noms, prénoms, adresse, numéro(s) de registre national, numéro(s) de téléphone, adresse(s) mail, numéro(s) de compte bancaire, composition de ménage, droit aux allocations familiales des enfants, jugement de garde ou de placement des enfants, nationalité, revenus du ménage, situation sociale (règlement collectif de dettes, administration de biens,...), handicap, ....

Ces données nous permettent de créer et de donner un numéro de candidat-locataire dans la base de la Société Wallonne du Logement (SWL) et par la suite éventuellement un numéro de locataire ACSL et SWL. Si vous devenez locataires, nous recueillerons également les données suivantes en cours de location : les interventions techniques réalisées dans le logement, les demandes d'interventions et la situation du compte locataire.

Les données à caractère personnel sont exclusivement destinées aux missions nécessaires à la location de logements publics. Ces données **ne** sont **pas** transmises à des tiers excepté à la SWL et vos noms

et numéro(s) de téléphone et adresse dans le cadre de sous-traitance (entretien chauffage, ramonage,...) et toutes les informations dans le cadre de procédures en justice.

La durée de conservation des données à caractère personnel est de 10 ans après la clôture du dossier.

Le traitement des données personnelles en possession d'ACSL n'implique aucun transfert vers un pays non membre de l'Espace Economique Européen.

### **Droits des candidats-locataires et des nouveaux locataires**

Au plus tard dans un délai d'un mois à dater de la réception de la demande, ACSL fournira à ces derniers les informations sur les mesures prises concernant l'exercice d'un ou plusieurs droits cités ci-dessous. Ce délai peut être prolongé de deux mois, compte tenu de la complexité et du nombre de demandes. Dans ce cas, ACSL informe le candidat-locataire ou locataire de la prolongation du délai et des motifs. Si ACSL ne donne pas suite à la demande du candidat-locataire ou du locataire, ACSL doit communiquer, dans un délai d'un mois, les raisons de ce refus et de la possibilité d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données.

Les demandes formulées sont gratuites sauf si les demandes d'un candidat-locataire ou du locataire sont manifestement infondées ou excessives, notamment en raison de leur caractère répétitif. Dans ce cas, ACSL peut exiger le paiement de frais raisonnables qui tiennent compte des coûts administratifs liés à ces demandes ou refuser d'y donner suite.

Les droits des candidats-locataires et locataires sont :

- Obtenir une copie des données à caractère personnel en possession d'ACSL
- La rectification des données à caractère personnel
- L'effacement des données à caractère personnel
- La limitation du traitement et à la notification de ce droit (rectification, effacement, limitation)
- Le droit à la portabilité des données à caractère personnel

Fait à Trazegnies, le.....

Signature(s) du candidat(s) précédée(s) de la mention « Pour accord »